



Fiche d'inscription 2020 - 2021

CERCLE AVIRON NOGENTAIS
CHEMIN DE VILLIERS AUX CHOUX
10400 NOGENT SUR SEINE

info@cercle-aviron-nogentais.fr
Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



Le Cercle Aviron Nogentais est une association loi 1901, gérée et encadrée par des bénévoles. Votre adhésion vous engage à participer à la vie du club : maintenance du matériel et des locaux, surveillance des rameurs...

Certificat médical :

Pour participer aux séances du Cercle Aviron Nogentais, **un certificat médical de moins de 1 an à la date de l'inscription est obligatoire**. Il peut être établi par tout docteur et doit porter la mention « ne présente aucune contre indication à la pratique de l'aviron en compétition ». Pour un renouvellement de licence voir la fiche jointe.

Assurance :

La MAIF partenaire de la Fédération Française d'Aviron assure chaque adhérent licencié. Il est possible de souscrire une assurance complémentaire I.A.Sport+, voir fiche jointe.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance de la notice individuelle, dommages corporels à l'attention des licenciés de la FFA et à rendre le coupon signé avec le dossier d'inscription.

Conditions particulières :

Tous les adhérents s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur du Cercle Aviron Nogentais ci-joint et du règlement intérieur de la FFA affiché au dessus du cahier de sorties et à les respecter.

La combinaison du club est obligatoire pour toutes compétitions. En vente sur commande au club en début de saison.

Tous les adhérents doivent savoir nager 50m avec immersion temporaire de la tête.

➤ **Certificat de natation pour les majeurs**

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur que je sais nager 50m avec immersion temporaire de la tête.

➤ **Autorisation en cas d'accident**

J'autorise les responsables du Cercle Aviron Nogentais à prendre toutes les dispositions en cas d'accident et d'hospitalisation éventuelle.

Adhérents mineurs :

Pour les mineurs inscrits au Cercle Aviron Nogentais, les responsables légaux sont tenus de les déposer puis de les récupérer à l'entrée du club, aux horaires d'ouverture et de fermeture des séances, sauf autorisation ci-dessous de les laisser partir seuls.

Les responsables légaux doivent s'assurer qu'un responsable du Cercle Aviron Nogentais est présent pour assurer la séance. En cas d'impossibilité d'assurer une séance, le Cercle Aviron Nogentais est tenu d'informer directement les responsables légaux le plus rapidement possible. En l'absence d'un responsable du Cercle Aviron Nogentais, aucun mineur ne doit être laissé seul, les responsables légaux en assument alors l'entière responsabilité.

➤ **Autorisation de partir seul(e) en fin de séance**

Je soussigné(e) autorise*/ n'autorise pas* mon enfant à partir par ses propres moyens en fin de séance. (*rayer la mention inutile).

➤ **Certificat de natation pour les mineurs**

Fournir obligatoirement un certificat de natation de 50 m avec immersion temporaire de la tête. Pas de navigation sans ce document.

J'autorise la diffusion des images prises dans le cadre du Cercle Aviron Nogentais sur lesquelles je pourrais figurer et je cède mes droits au Cercle Aviron Nogentais sur toutes les photos que je pourrais lui transmettre.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion au Cercle Aviron Nogentais. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez envoyer un courrier à : Cercle Aviron Nogentais-Chemin de Villiers aux choux-10400 Nogent Sur Seine.

Signature de l'adhérent, même mineur

Précédée de la mention
« lu et approuvé »

Pour les mineurs, signature du responsable légal

Nom, prénom, qualité précédés de la mention
« lu et approuvé »



2020 - 2021
CERCLE AVIRON NOGENTAIS
CHEMIN DE VILLIERS AUX CHOUX
10400 NOGENT SUR SEINE
info@cercle-aviron-nogentais.fr
Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



Cadre réservé à l'administratif

Chèque N° : Espèce :
Banque : Montant : Facture CAN :

TOUTES LES CATÉGORIES

NOM : PRENOM :
Civilité : M. Mme. Mlle. Date de naissance :
Lieu de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Tel dom : Travail : Port :
EMAIL obligatoire :

Toutes les communications du Cercle Aviron Nogentais sont diffusées par courriels

A contacter en cas d'urgence

NOM Prénom : Qualité (père, mère, tuteur...) :
Adresse :
Tel dom : Travail : Port :

En cas d'indisponibilité, autre personne à contacter :

Nom Prénom : Qualité (père, mère, tuteur...) :
Adresse :
Tel dom : Travail : Port :

POUR LES MINEURS

En s'inscrivant au CAN, les jeunes rameurs s'engagent à participer aux épreuves du championnat jeune. Cela représente 7 dates pour la saison. La combinaison du club est obligatoire pour toutes compétitions. La participation financière est de 20 € grâce au partenariat avec la société AVIVA de Nogent-sur-Seine.

Etablissement scolaire fréquenté :

Signature de l'adhérent, même mineur
Précédée de la date

Pour les mineurs, signature du responsable légal
Nom, prénom, qualité, précédés de la date